

**Engagement de l'association ATOS
auprès du Centre Adélaïde Perrin pour jeunes adultes handicapés**

18 septembre 2009 à St-Martin-en-Haut

par Jean-Pierre Molinari, Président

Il y a maintenant plus de 30 ans, lorsqu'une poignée de coureurs a décidé de fuir la piste et les champs de cross pour s'orienter vers la course sur route, les puristes, qui à l'époque ne juraient que par le tour de piste, ont immédiatement crié au scandale.

Les plus anciens d'entre nous se souviendront des difficultés rencontrées par Jean-Claude Moulin, rebelle parmi les rebelles, organisateur de Marvejols-Mende. Son épreuve, parce que sur route, parce que très vallonnée, parce que trop festive, parce que hors norme, a eu beaucoup de mal à s'imposer dans l'esprit des instances dirigeantes ; heureusement, les coureurs ont fait le reste et ont écrit la légende de Marvejols-Mende.

Depuis 2 années, nous assistons à une véritable explosion de l'ultra trail ; les épreuves avoisinant ou dépassant très largement les 100 km se multiplient.

Si le calendrier des courses proposait en 2007 4 ultras en métropole et 1 en outre mer, plus de 20 courses de montagne de très longues distances ont été ou seront organisées en 2009.

L'Ultra Trail des Coursières des Hauts du Lyonnais est de ceux-ci.

Mais qui dit multiplication des épreuves dit forcément augmentation des risques ; le drame qui a endeuillé le grand raid du Mercantour en juin dernier est là pour le rappeler, nous pratiquons un sport qui peut être dangereux, 3 de nos frères de sentiers y ont laissé leur vie, dont Christine Gaussein, fidèle aux Coursières depuis pas mal d'années.

Immédiatement, quelques voix bien pensantes se sont élevées pour crier haut et fort qu'il fallait légiférer, qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi, que certains organisateurs faisaient prendre des risques inconsidérés aux coureurs.

S'il est vrai que l'organisateur se doit d'avoir comme premier souci la sécurité des participants et des bénévoles, les ultras traileurs réclament aussi le droit à la différence, l'ultra est une aventure qui ne peut souffrir de la présence de ravitaillements tous les 5 km, de secouristes à chaque passage de col et de bénévoles tous les 50 mètres.

Ne perdons pas notre identité en acceptant de nous laisser enfermer dans une réglementation qui tuerait l'essence même de notre passion : une certaine forme de liberté.

Mais être différent n'est pas chose simple dans notre société !

Florence, Géraldine, Isabelle, Aline, Patricia, Sylvie et Romuald peuvent sans doute en témoigner.

Tous les membres de notre association ainsi que les coureurs présents ce soir mais surtout le 9 mai dernier se joignent à moi pour vous remercier de l'aide que vous nous avez apportée.

En acceptant d'accueillir nos coureurs et en leur remettant un cadeau sur la ligne d'arrivée, vous avez démontré, si besoin était, que vos différences ne vous empêchaient nullement de vous investir à nos côtés.

Nous vous demandons, en signe de reconnaissance, de bien vouloir accepter un modeste cadeau : Nous nous engageons ce soir à financer pour vous et vos camarades du centre Adélaïde Perrin une randonnée pédestre avec accueil en gîte comprenant la nuitée, le repas du soir et le petit déjeuner, le tout à hauteur de 800 €

Les ultras traileurs réclament le droit de courir différemment et surtout la reconnaissance de leur activité.

Ce soir, Florence, Géraldine, Isabelle, Aline, Patricia, Sylvie, Romuald, en s'engageant à vos côtés, les ultras traileurs acceptent vos différences et reconnaissent vos qualités humaines.

Nous sommes d'ores et déjà impatients de marcher à vos côtés et de passer une soirée en votre compagnie.

Encore merci et ne lâchez rien de votre combat.